

Prix national arturbain.fr 2019 : " Les villes, bourgs et villages - Les mobilités pour tous "

Maîtrise d'ouvrage : LE GRAND PERIGUEUX (Communauté d'Agglomération) - 1 Boulevard Lakanal, B.P 70171, 24019 Périgueux Cedex – Tel. 05 53 35 86 76 – mail : j.bouillaquet@grandperigueux.fr

Responsables : Jacques Auzou, Président

Présentateurs : Joannés Bouillaquet, Directeur transports - Régie Péribus Grand Périgueux Communauté d'Agglomération – Bruno Remoué, Architecte-Urbaniste Maître d'Œuvre

Organisme décisionnaire et propriétaire du site : Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux, en partenariat avec Conseil Départemental de la Dordogne, SNCF, Région Nouvelle Aquitaine et l'Etat

Description de l'opération : Le Grand Périgueux est une communauté d'Agglomération de 105.000 habitants, principale zone urbaine du département, dont le cœur dense est développé dans la vallée de l'Isle. Périgueux, comme ville centre, est soumise à une forte pression de la circulation automobile. Le Grand Périgueux a fait le choix d'investissements majeurs en matière de déplacements multimodaux dont la Gare de Périgueux est au cœur du dispositif. Elle est cependant située dans un quartier vieillissant où les activités industrielles ont laissé place à des friches et les espaces publics demandent à être mis à jour. Le projet concerne plusieurs de ces éléments : le BHNS, dont il prend en charge la station la plus importante, la gare et sa future desserte TER locale cadencée, les échanges avec les autres modes de transport sous forme d'un véritable pôle d'échanges multimodal. L'opération comporte deux phases : une phase à l'Ouest du site où s'implante le BHNS (mise en service mai 2019) et le quartier d'affaires (35.000m2 de plancher à terme, travaux VRD finalisés en novembre 2019) ; une phase à l'Est comportant une nouvelle passerelle permettant les échanges entre les deux faces du PEM et l'accessibilité aux quais de la gare, la rénovation du parvis et la démolition d'anciens bâtiments ferroviaires qui laisseront place à de nouvelles fonctions urbaines. Les travaux de la phase 2 démarreront début 2020 pour une finalisation prévue début 2022.

Equipe pluridisciplinaire : **Maîtrise d'œuvre :** Bruno Remoué & Associats, Architectes et paysagistes, mandataire – Studio NEMO, Architectes et Paysagistes – Iris Conseil, BET VRD – Coredia, BET OA – Cabinet Piquet, OPC.
Entreprises de travaux : (Phase 1 – PEM) Eurovia-Siorat (Lot VRD-Mobilier), Bouygues E&S (Lot Eclairage Public), Jaroussie (Lot Plantations) ; (Phase 1 Quartier d'Affaires) Eurovia (Lot VRD-Mobilier), Spie (Lot Eclairage Public), Jaroussie (Lot Plantations)

Pôle d'échanges multimodal et Quartier d'Affaires de la Gare, Périgueux, 24



Qualité architecturale

- **Traitement homogène** de part et d'autre des voies ferrées (ville historique 9 et ville en renouvellement 8) sur la base de sols en dalles béton, plantations et mobilier urbain contemporain
- Nouvelle **passerelle métallique contemporaine** semi couverte avec ascenseurs d'accès aux extrémités et sur les deux quais intermédiaires (6)
- Mise en place d'un quartier d'Affaires (3) avec une **densité** construite autour d'un parc aux abords de la gare, des **recommandations architecturales et environnementales**, ainsi qu'un suivi des opérations

Qualité de la vie sociale

- Mise en place d'un véritable **Pôle d'Échanges Multimodal** (TER, BHNS, bus urbains de part et d'autre des voies ferrées et cars interurbains, Parking de la gare réaménagé, pistes cyclables, stationnement vélos sécurisé...)
- **Liaison entre quartiers Ouest et le quartier de la gare** avec la mise en place d'une nouvelle passerelle (1, 2, 6, 11)
- **Renaissance d'un quartier industriel** et longtemps isolé (3), grâce à la passerelle accessible PMR qui sert de passe quartier 24h/24 autant qu'elle permet l'accès aux quais de la gare des deux côtés du faisceau ferré (1, 2, 6, 7, 11)
- **Pacification de la circulation** sur la RD de sortie de ville (9). Mise en place d'un **contre sens circulation pour bus et vélos**
- Liaisons **vélos** continues et en site propre avec intégration de nombreux arceaux et d'un parc de stationnement sécurisé-
- Dégagement du **parvis historique de la Gare en espace piéton** le long du Bâtiment Voyageurs (vers la passerelle 10) mais aussi en perpendiculaire vers la ville (11)

Respect de l'environnement

- Canalisation des **eaux pluviales** grâce à des noues dans le quartier d'affaires
- **Forte végétalisation** là où aucune plantation n'était en place et limitation de l'imperméabilisation (3, 4)
- Mise en place d'une **véritable intermodalité** et d'une desserte forte en **transports en commun** avec le BHNS
- Aménagements urbains qui incitent aux **changements de comportements** de déplacement avec une claire priorité aux (larges trottoirs plantés, pistes et bandes cyclables, stationnement vélo sécurisé... 9, 10)
- **Densification** aux abords de la gare (1200 emplois à terme avec l'arrivée du siège du Grand Périgueux, de Pôle Emploi et de plusieurs autres grandes installations tertiaires : 2, 3)
- Les **teintes** des revêtements et des mobiliers urbains sont toutes **claires** afin d'**éviter les effets d'îlot de chaleur urbain** (4, 5, 6, 9)